



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 avril 2024

Délibération 2024-024

Date de convocation : 27/03/2024

Membres en exercice : 29
Votants : 26

POUR : 26

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 12/04/2024



L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Jean Pierre FENOUIL, Maire-Adjoint :

Présents : Nicolas PAGET, Alexandra CAMBON, Corinne MARTIN, Xavier MOUREAU, Christelle JABLONSKI, Benoît VALENZUELA, Sabline BONVIN Adjointes, Marc GELEDAN, Marie SABBATINI, Jérôme DEMOTIER, Cendrine PRIANO-LAFONT, Caroline FAYOL, Christiane PICARD, Paul CHRISTIN, Françoise PEZZOLI, Benjamin VALERIAN, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Marc GELEDAN, Cédric MAURIN, Fanny LAUZEN-JEUDY, Catherine ZDYB Conseillers.

Excusés :

Cyril FLOURET pouvoir à Nicolas PAGET
Alain CHAZOT pouvoir à Xavier MOUREAU
Lysiane VOISIN pouvoir à Alexandra CAMBON

Absents :

Anca-Loredana FINE
Marjorie BOUCHON
Laurent ABADIE

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de sa séance précédente du 12/03/2024.

Vu le procès-verbal de la séance du 12/03/2024.

Le conseil Municipal, ayant ouï l'exposé du Maire :

- Approuve le procès-verbal de la séance du 12/03/2024.

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON



Le Président de séance
Jean-Pierre FENOUIL

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.